



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2014-11 du 27 Juillet 2014

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu l'article 8 du titre IV de la Constitution du 2 décembre 1996,

Vu le décret 2014-09 du 26 juillet 2014,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

M. Benoît PRIEUR, Commandant de l'OEI, est élevé à la Grande Dignité de Grand Aumônier de l'Empire.

Frank-Marc 1er

- 1 -

Imperator et Rex